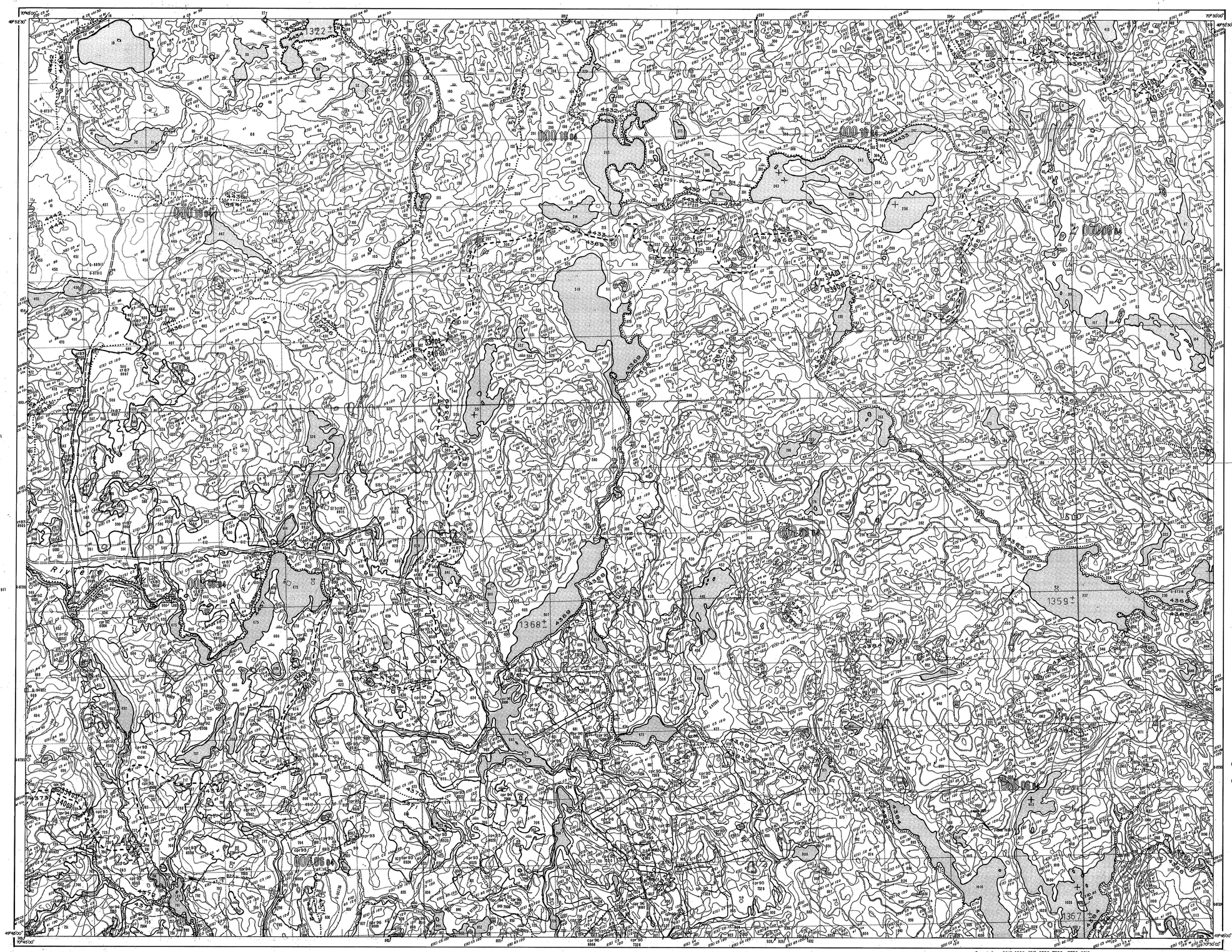

Compt. fer.: 8918-9508-6013-6526-7008 - 7530-8010

A jour : Avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe progressive irrégulière
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe avec protection du déplacement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Brûlage partiel (brûlé ou à piler)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Ensemencement artificiel
Préparation du sol
Éclaircie commerciale
Récolte dans les tiges boisées (sécurité libres)

N.B. Ces interventions indiquent les perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— 6 sapin et/ou épinette blanche
— 6 épinette noire et/ou épinette rouge
— 6 pin blanc et/ou pin rouge
— 6 pin rouge
— 6 pin gris
— 6 thuya (cèdre)
— 6 mélèze
— 6 pruche (plantation)

Pessière
— (épinette noire et/ou épin. rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— 6 thuya (cèdre)
— 6 sapin
— 6 pruche
— 6 pin blanc et/ou pin rouge
— 6 pin rouge
— 6 pin gris
— 6 sapin et/ou épinette
— (mélange d'épinette blanche)
— (plantation d'épinette de Norvège)
— (plantation d'épinette rouge)

Sapinière
— (sapin et/ou épin. blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— 6 thuya (cèdre)
— 6 épinette noire et/ou épinette rouge
— 6 pin blanc et/ou pin rouge
— 6 pin gris
— 6 pruche
— 6 mélèze
— (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
— avec pin rouge
— (pin rouge (75% occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— avec épinette noire
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pruche
— avec thuya (cèdre)
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)

Pinède à pin rouge
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pin blanc
— avec pruche

Pinède à pin gris
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pruche
— avec pin blanc et/ou pin rouge
— avec pruche
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)

Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— 6 épinette noire et/ou épinette rouge
— 6 mélèze
— 6 pin blanc et/ou pin rouge
— 6 pin rouge
— 6 pin gris
— 6 sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)

Mélèzaie
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— 6 épinette noire
— 6 épinette noire et/ou épinette rouge
— 6 pin blanc et/ou rouge
— 6 pin gris
— 6 pruche
— 6 sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze hybride)
— (plantation de mélèze japonais)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes
— avec pin blanc
— avec pin rouge
— avec pin gris
— avec épinette noire ou rouge
— avec mélèze
— avec pruche
— avec sapin
— avec épinette noire ou rouge
— avec pin blanc
— avec épinette noire ou rouge
— avec pin rouge

Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— avec pin gris
— avec épinette noire ou rouge
— avec mélèze
— avec pruche

Bouleaux jaunes
— avec pin blanc
— avec pin rouge
— avec pin blanc
— avec pin rouge
— avec épinette noire ou rouge
— avec mélèze
— avec pruche

Épinette rouge-mélèze
Épinette noire-mélèze
Sapin et feuillus tolérants
— sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— sur station humide
— (plantation)

Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— 6 bouleaux blancs
— 6 peupliers
— 6 feuillus d'essences intolérantes
— 6 feuillus d'essences tolérantes

Peuplier faux-tremble
— 6 bouleaux jaune
— 6 peuplier
— 6 feuillus d'essences intolérantes
— 6 tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle au dommar
Coupe partielle par bande
Coupe partielle par épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche mourtes
⊖ 1-50 % ⊗ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
120	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES
70-30 (ans)
90-30
90-50
90-70
120-70

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plusieurs étages ou classes d'âge bien distincts, dont au moins un d'un âge inférieur à 40 ans.
Vieux inéquienne: Plusieurs étages ou classes d'âge bien distincts, dont au moins un d'un âge supérieur à 40 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2m	3m	4m	5m	6m
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Modérée	31 à 60 %	↑
Forte	61 à 90 %	↑
Abrupte	91 % et plus	↑
Inaccessible	Pente inconnue	?

N.B. Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 20 C3 c3 50 H 6
— définition
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous-groupe d'essences
— groupement d'essences

R C5 c4 60 P1
— classe de pente
— classe d'âge
— mode de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GROUPE BRYADE LTÉE
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987; Année de publication: 1988; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/6/87
Déclinaison magnétique: 21° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 24
Unité d'aménagement: 2
Unité de sondage: *
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 18
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique: 33
Bassin primaire: 03*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 94300
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4436 *
Région écologique: 111 a
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 210 FJORD DU SAGUENAY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22L-3	22L-2	22L-1
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22E-14	22E-15	22E-16
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22E-11	22E-10	22E-9

22 E/15 S.E.